

L'ÉCHO SAINT DE HILAIRE



Le mot du Maire

Les premiers pas du conseil municipal élu en mars dernier se font dans un contexte exceptionnel pour ne pas dire historique. Dans ce contexte le premier bulletin du mandat vous est présenté dans une version restreinte qui vous fait part de l'organisation de la nouvelle équipe et de ses premières actions.

Le processus électoral déjà amoindri par une faible et inhabituelle participation a connu son épilogue deux mois après l'élection et ce, pour répondre aux impératifs sanitaires. Cette installation s'est déroulée à huis clos ce qui en a dénaturé la saveur. Être élu(e) est un honneur et doit être vécu comme tel surtout par celles et ceux qui pour la première fois ont courageusement proposé leur engagement, leurs convictions, leurs savoirs aux habitants de notre commune. C'est un honneur que de bénéficier de la confiance de la population surtout en ces circonstances.

Notre commune, la France, le monde, font face à une pandémie qui met à mal la santé des humains et celle des systèmes économiques. Cette situation révèle la fragilité de l'humanité face aux épidémies, face aux cataclysmes, face à la détérioration de son écosystème. Locataire d'une planète dont elle ne peut s'échapper, l'humanité est rudement interpellée sur son avenir.

Ces moments exceptionnels révèlent, aussi, la puissance de la solidarité, de l'entraide, du dévouement, du temps retrouvé, de la redécouverte d'une nature apaisée et de la réflexion pour « un après » différent. Nos remerciements et notre reconnaissance vont à celles et ceux qui ont fait leur possible pour assurer notamment la continuité des services publics de l'état, des collectivités territoriales et de la commune.

Ce mandat municipal commence donc aujourd'hui avec des interrogations et des craintes bien compréhensibles mais également avec la richesse humaine qui est la meilleure garantie pour définir un avenir à notre commune.

Empreint de modestie, de bienveillance, d'écoute et de partage, ce mandat municipal, je n'en doute pas, saura profiter de ces valeurs pour construire un avenir humain pour Saint-Hilaire.

André Morère

Vos élus



André MORERE

Maire

Conseiller délégué Muretain agglo
Suppléant : Sivom SaGe
Suppléant : Syndicat des Coteaux du Touch

Geneviève DEJEAN



1ère adjointe

SIAS - CCAS - Référente santé - PCS
Commission Vivre Ensemble
Commission Urbanisme
Logistique salles communales
Conseillère communautaire suppléante

Jean Jacques CANCEL



2ème adjoint

Patrimoine Cadre de vie
Sivom SaGe - SDEHG
Commission Urbanisme Réseaux
Commission Finances

Monique METAIS



3ème adjointe

Commission Vivre Ensemble
Associations
Commission Finances
Ecoles, culture et jeunesse

Cyril PALAYRET



4ème adjoint

Commission Urbanisme Réseaux
Commission Dialogue Communal
Commission Finances
Délégué SIVOM SaGe

Véronique CLARENS



Conseillère Municipale

Commission Dialogue Communal
Commission Vivre Ensemble
Commission Urbanisme
Commission Finances
Correspondante Défense Sécurité Routière

Jean Daniel BERTOT



Conseiller Municipal

Sivom SaGe
Syndicat Hte Garonne Environnement
Commission Dialogue Communal
Commission Patrimoine Cadre de vie

Isabelle FAMIN



Conseillère Municipale

Commission Patrimoine Cadre de vie
Suppléante : SIAS

Pierre Emmanuel BORDESE



Conseiller Municipal

Commission Urbanisme Réseaux
Commission Finances

Maryse LOYEAU



Conseillère Municipale

Commission Vivre Ensemble
Commission Dialogue Communal
Commission Patrimoine Cadre de vie
Suppléante : SIAS

Yoann OUKIL



Conseiller Municipal

Syndicat des Coteaux du Touch
Commission Patrimoine Cadre de vie
Commission Finances
Commission Urbanisme Réseaux

Katy BERTACCHINI



Conseillère Municipale

Commission Vivre Ensemble
Commission Dialogue Communal
Commission Patrimoine Cadre de vie
Suppléante : Syndicat Hte Garonne Environnement

Michel CARBONELL



Conseiller Municipal

Commission Finances
SDEHG
Commission Patrimoine Cadre de vie
Commission Urbanisme Réseaux

Nicole DUBOS

Conseillère Municipale

SIAS
Commission Vivre Ensemble



Nicolas MARLIO

Conseiller Municipal

Commission Dialogue Communal
Commission Patrimoine Cadre de vie
Commission Urbanisme Réseaux

Vivre Ensemble

Une rentrée des classes prudente.

Remercions l'ensemble de la communauté éducative qui, dans le respect des directives dictées par le protocole sanitaire spécifique au COVID-19, a su assurer une rentrée des classes sereine pour les enfants et leurs familles. Les écoliers ont fait preuve de discipline et tous les adultes portaient un masque.



L'augmentation de la population que connaît notre commune s'est concrétisée, pour cette rentrée par la création d'une classe dans notre école élémentaire. Avec ses 153 élèves, l'école passe donc de 5 à 6 classes. Concernant la maternelle d'Ox, les 87 élèves sont répartis sur 4 classes.

L'équipe municipale apporte son soutien pour encourager le maintien des bonnes conditions d'accueil des élèves tout au long de l'année et apporte une vigilance particulière concernant l'évolution des effectifs pour les années prochaines.

« Une société ne vit, ne s'améliore et ne progresse que par les forces vives qui la poussent hardiment en avant. » Célestin Freinet

L'école



La 6ème classe ouverte pour la rentrée scolaire 2020 a été repeinte et équipée de mobilier neuf.



Le sol du préau et des sanitaires se sont fait une beauté tout en couleurs.

Les travaux La salle polyvalente



Vue générale de la grande salle

Le déconfinement a été long à se mettre en place, avec les règles "COVID" pour la coactivité. La reprise est effective, les travaux avancent... Le planning est recalé pour une livraison en décembre prochain.

Vestiaires ESSH

L'Etoile Sportive de Saint Hilaire



Les huisseries des vestiaires du foot ont été remises à neuf. Par contre le terrain de foot a subi les affres de la sécheresse. L'occupation du terrain durant 3 semaines par les gens du voyage en a amplifié la dégradation et empêché son arrosage au coeur de l'été.

Social



Les nouveaux membres du CCAS ont été rapidement mis à contribution pendant la pandémie pour distribuer les masques offerts par le CCAS à toutes les personnes de 70 ans et plus résidant sur la commune et pour l'activation du plan canicule au plus fort des chaleurs estivales.

Les personnes désireuses du suivi mis en place par le CCAS ont fait l'objet d'une attention particulière :

- Visite à domicile
- Distribution de bouteille d'eau
- Contacts téléphoniques



L'Estanquet est un lieu de vie associatif, fait de rencontres, de partages et d'échanges ouvert à tous et à toutes de 6 mois à 90 ans. Il a pour vocation de proposer des activités, organiser des ateliers, des soirées, des sorties, monter des projets... dans le but de tisser du lien social dans le village. Dans ce lieu on y trouve un bar associatif, une bibliothèque, un accès à des jeux de sociétés, un billard, un baby-foot, un espace petite enfance, un espace détente.

L'estanquet est ouvert au public

Le mardi de 14h à 17h30 ; le mercredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h ; le vendredi de 16h30 à 20h, le samedi de 10h à 13h

Bar associatif



Jeux de société
Baby foot
Jeux pour petits

Bibliothèque
reliée à la
**Médiathèque
du Fauga**

L'ECHO DE SAINT HILAIRE

Publication de la mairie de Saint Hilaire - 31410 - Tél : 05.34.46.01.90 - mairie.sthilaire31@wanadoo.fr - Directeur de la publication : André Morère - Conception, rédaction : Commission Dialogue Communal Maquette et mise en page : Commission Dialogue Communal - Photos : Mairie - Association - Privés avec droits. Impression : Imprimerie 1001 copies - Tirage 800 exemplaires. Remerciements aux élus, pour leur soutien et leur aimable participation à la réalisation de cette publication - Ne pas jeter sur la voie publique

Nuisances sonores

Par arrêté préfectoral de 1996, le Préfet de la Haute-Garonne a tenu à limiter les nuisances sonores.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques... ne peuvent être effectués que :

les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

Pour les professionnels, lorsque l'activité n'est pas soumise à autorisation ou déclaration, les horaires s'étendent du **lundi au samedi de 7h à 20h**.

Des dérogations peuvent être accordées par les services de la préfecture.

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Les infractions sont passibles d'une amende contraventionnelle de 135 €

La rue n'est pas une poubelle !

Beaucoup de déchets sont abandonnés au pied des points d'apport volontaire au lieu d'être apportés à la déchèterie ou bien simplement déposés au pied des colonnes à ordures ménagères au lieu d'être mis à l'intérieur. Ces comportements sont punis par la loi.

Rappel des risques encourus :

Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique est puni d'une amende forfaitaire.

Si vous payez immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction), **l'amende est de 68 €**.

Si vous payez après ce délai de 45 jours, **l'amende est de 180 €**.

Si vous ne payez pas l'amende forfaitaire ou si vous contestez l'amende forfaitaire, le juge du tribunal de police est saisi. Le juge pourra notamment décider : d'une amende de **450 € maximum** ou, si vous avez utilisé un véhicule pour transporter les déchets, d'une amende de **1 500 € maximum**, ainsi que la confiscation du véhicule..

"Le Point Vert" est ouvert pour les habitants de Saint-Hilaire tous les samedis matins de 9h à 12h (**exclusivement pour les déchets verts**).

Déchetterie de Muret : 27, Rue Jean François Romieu, 31600 Muret
Téléphone : 05 34 46 30 50 - Site Web: agglo-muretain.fr



Assainissement et Lingettes

Vous utilisez des lingettes pour lutter contre le coronavirus ?

Ne les jetez pas dans les toilettes. Cela crée des bouchons dans les canalisations d'eaux usées.

Les équipes du SAGe sont sur le terrain uniquement pour les opérations d'urgence sur le réseau et, en cette période de confinement, les lingettes deviennent un problème majeur :

- pompes bouchées
- obstructions des canalisations...



Panneau Pocket

Informe et alerte les habitants

Application qui ne récolte pas de données personnelles
<https://www.panneaupocket.com/>



PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ



Rappel des encombrants

RAPPEL DES CONSIGNES DE COLLECTE

Les encombrants sont des déchets qui par nature ne peuvent être présentés à la collecte des ordures ménagères ou à la collecte sélective.
Ne sont pas acceptés les déchets qui rentrent dans un coffre de voiture.

LES DÉCHETS INTERDITS SONT :

- Les éléments de plus de 2m ou plus de 50 Kg
- Le petit électro-ménager
- Les déchets verts
- Les gravats ou déchets de même nature (Béton, Faïence, Wc ou lavabo, Tuiles)
- Les déchets issus de l'automobile (pneus, huile, éléments de carrosserie)
- Les déchets toxiques (peintures, phytosanitaires, produits chimiques)

Pour ces déchets, vous pouvez utiliser les déchèteries de l'agglomération.

merci de votre compréhension

<http://agglo-muretain.fr/fr/habiter-vivre/environnement-dechets/docs-a-telecharger.html>

Prochain enlèvement

Vendredi

20

Nov

Vos sacs jaunes

OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
LUN MAI MIEU JEU VEN SAM DIM	LUN MAI MIEU JEU VEN SAM DIM	LUN MAI MIEU JEU VEN SAM DIM
1 2 3 4	1 2 3 4 5 6 7 8	1 2 3 4 5 6
5 6 7 8 9 10 11	9 10 11 12 13 14 15	7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
12 13 14 15 16 17 18	16 17 18 19 20 21 22	14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27
19 20 21 22 23 24 25	23 24 25 26 27 28 29	28 29 30 31
26 27 28 29 30 31	30	

Collecte des sacs jaunes tous les 15 jours (Semaines impaires)

<http://agglo-muretain.fr/fr/habiter-vivre/environnement-dechets/tout-savoir-tri.html>

VOTRE MAIRIE

5 place des Troubadours

31410 Saint-Hilaire

Tél : 05.34.46.01.90

Fax : 05.34.46.01.94

Mail : mairiesthilaire31@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi, jeudi : 8h30/12h et 14h/18h

Vendredi : 8h30/ 12h et 14h/17h

Mardi : Fermeture au public

Pour plus de renseignements :

Site internet de la Mairie de Saint-Hilaire :

<http://www.mairie-sthilaire31.fr/>